

FORMULAIRE DEMANDE DE PERMIS - DÉBOISEMENT

INFORMATIONS GÉNÉRALES (à compléter obligatoirement pour toute demande)

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse : _____

Numéro du lot : _____

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Propriétaire Entrepreneur (complétez la section « Identification de l'entrepreneur »)

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR

Nom : _____

Responsable : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Ville : _____

Numéro de licence RBO : _____

Code postal : _____

DÉTAILS DES TRAVAUX

Nom du rang : _____

Superficie (ha) : Totale : _____

Boisée : _____

Prescription no : _____

Superficie (ha) de la coupe : _____

Numéro du lot : _____

Type de coupe : _____

Type d'essence : _____

Veillez nous transmettre votre formulaire par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.

FORMULAIRE DEMANDE DE PERMIS - DÉBOISEMENT

Prescription no : _____

Superficie (ha) de la coupe : _____

Numéro du lot : _____

Type de coupe : _____

Type d'essence : _____

Prescription no : _____

Superficie (ha) de la coupe : _____

Numéro du lot : _____

Type de coupe : _____

Type d'essence : _____

Prescription no : _____

Superficie (ha) de la coupe : _____

Numéro du lot : _____

Type de coupe : _____

Type d'essence : _____

Prescription no : _____

Superficie (ha) de la coupe : _____

Numéro du lot : _____

Type de coupe : _____

Type d'essence : _____

Coupe en territoire agricole :

Coupe dans une érablière : oui non

Si oui, superficie (ha) : _____

Type d'essence : _____

Présence d'un cours d'eau à proximité de la coupe d'arbres :

oui Distance : _____

non

FORMULAIRE DEMANDE DE PERMIS - DÉBOISEMENT

Disposition pour des travaux dans la rive d'un cours d'eau ou d'un lac :

Dans la rive (10 m ou 15 m), seuls sont autorisés les travaux suivants :

- la coupe d'assainissement;
- la récolte d'arbres de 50 % des tiges de 10 cm et plus de diamètre, à la condition de préserver un couvert forestier d'au moins 50 % dans les boisés privés utilisés à des fins d'exploitation forestière ou agricole.

Dispositions applicables aux milieux humides :

Une bande de protection de 25 mètres devra être conservée autour d'un milieu humide dans laquelle le prélèvement d'au plus 30 % des tiges marchandes par période de 10 ans est autorisé.

Présence de pente de 30 % et plus :

oui non

NATURE DES TRAVAUX PROJÉTÉS

Indiquez la nature des travaux projetés d'abattage d'arbres :

Raison :

Maturité Maladie Insectes Chablis

Autre : _____ (Précisez)

Nom de l'ingénieur : _____

Type de coupe :

Coupe dans la bande de protection arrière : Oui Non

Coupe dans la bande boisée de protection du voisin (limites latérales) : Oui Non

Coupe dans la bande boisée de protection du chemin public : Oui Non

Valeur estimée des travaux : _____

Date prévue du début des travaux : _____

Date prévue de fin des travaux : _____

DOCUMENTS ANNEXÉS

Cochez les documents requis et qui sont complets pour la présente demande :

- Prescription forestière, de moins de deux ans, signée par un ingénieur forestier comprenant les informations suivantes :
- Plan de déboisement indiquant les numéros des lots, l'aire de coupe, les voies publiques et privées, les cours d'eau, la distance de la coupe à la rive (s'il y a lieu), les secteurs où les pentes dépassent 30 %, la localisation et le nom des peuplements, les voies d'accès au site de débordement.
- Identification des bandes et des zones boisées à conserver.

À des fins de mise en culture du sol :

- Plan agronomique de déboisement comprenant :
- Une évaluation agronomique préparée et signée par un professionnel habilité en la matière attestant que la superficie à déboiser est requise à des fins de mise en culture du sol. Ladite évaluation agronomique doit en référer au nombre d'unités animales autorisées par certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, en date du 26 mai 2000.
- Engagement écrit et signé par le propriétaire à essoucher la totalité des superficies déboisées à l'intérieur d'un délai de trois ans doit être fourni.
- Demande de CA fait par le promoteur responsable pour chaque propriété foncière touchée par le projet (aux fins d'implantation d'éoliennes commerciales).

DÉCLARATION DU PROPRIÉTAIRE OU DE SON REPRÉSENTANT

Je, soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous les égards véridiques, exacts et complets. Je me conformerai à leurs dispositions et à celles du règlement d'urbanisme en vigueur. Je sais que l'émission d'un permis peut prendre jusqu'à trente (30) jours. Je sais également que je dois attendre l'émission du permis avant d'entreprendre les travaux et que si je débute les travaux avant, ce sera à mes risques.

Signature du propriétaire ou représentant

Date

Veuillez nous transmettre votre formulaire par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous.